

COMMUNE
d'ARTRES
(59269)



N° 12 - Janvier 2013

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Sommaire

Éditorial.....	Page 1
Info communales.....	Page 2 à 5
Travaux.....	Page 6 à 8
Manifestations.....	Page 9 à 13
Vie associative.....	Page 14 à 21
Info diverses.....	Page 22 à 23
Etat civil.....	Page 24

édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

En ce début d'année, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitent ainsi qu'à vos proches et votre famille tous leurs vœux de santé, de bonheur et de succès pour l'année 2013.

L'année 2012 peut être qualifiée financièrement de « tranquille ». Les investissements significatifs réalisés dans l'année :

- un véhicule Renault « Kango » et sa remorque (14 000€) dans le but d'espacer les révisions d'entretien du tracteur de la commune et économiser également sur les frais de carburant.
- la réalisation de parkings rue de la Gare et résidence à Tout Vent.
- l'installation de panneaux d'information.

Dans un avenir proche, l'achat d'horloges astronomiques pour l'éclairage public permettra de faire des économies d'énergie.

Au 31 décembre 2012, tous les emprunts réalisés au cours des mandatures précédentes à l'exception de celui souscrit en 2008 pour boucler le financement de la salle des fêtes dite « polyvalente » seront remboursés ce qui autorise de nouveaux emprunts pour financer les investissements futurs.

La réfection de la rue de la Viéwarde est à l'étude. Il est impératif que les riverains qui ne seraient pas raccordés au gaz ou à l'assainissement le fassent avant travaux.

Réitérant nos vœux pour l'année nouvelle, Le maire et les conseillers vous invitent aux vœux du maire qui auront lieu **le lundi 14 Janvier 2013 à 19h00 à la salle des fêtes.**



Le maire communique :



Bien parquer,
on a tous à y gagner!

Le stationnement

Je voudrais revenir sur le problème récurrent des places de stationnement dans la commune et rappeler que la voie publique appartient à tout le monde. Ce qui signifie que la place située devant votre domicile ne vous appartient pas. Autrement dit c'est le premier qui arrive qui stationne.



Le code de la route

Le code de la route s'applique également dans la commune. Nous ne devons pas stationner dans un virage, sur un passage piétons, aux endroits portant le panneau interdiction de stationner (*oui, oui ce panneau ne semble pas connu de certains conducteurs*), sur le trottoir (*n'oublions pas les résidents du foyer de vie des Boîtes ainsi que les mamans avec une voiture d'enfant et autres piétons*).

En cas d'accident la responsabilité du propriétaire d'un véhicule mal garé sera recherchée et cela peut coûter très cher et enfin un véhicule stationné plus de 7 jours à la même place sur la voie publique est considéré comme une voiture ventouse et peut être enlevée au frais du propriétaire.



La limitation de vitesse

J'attire également l'attention de certains conducteurs qui prennent les rues du village pour le circuit de formule 1 de Monaco. La vitesse doit être adaptée à la configuration des voiries. Il en va du respect des habitants du village et de la sécurité de ces derniers.



PERSONNEL

- **Mme Christiane LEGRAND** éligible au contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E) dit « emploi aidé » a été recrutée pour un poste à l'accueil périscolaire et à la cantine.
Elle remplace **Mme Mélodie VISSÉ** qui n'a pas souhaité renouveler son contrat en janvier 2013.
- En 2013, 7647 emplois d'avenir seront attribués à la région Nord Pas de Calais.
Ce nouveau dispositif s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans peu qualifiés en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois dans les 12 derniers mois.
Ces contrats ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi.
L'Etat remboursera 75% de leur salaire pendant 3 ans.
Désireuse de faire bénéficier un jeune de ce dispositif, en relation avec la mission locale et Pôle Emploi, la municipalité a procédé au recrutement de **Mr Guillaume MANARD** qui réunissait toutes les conditions d'éligibilité.
Il est affecté au service technique depuis janvier 2013.

FOND D'INITIATIVES LOCALES (FIL)

Dans l'ARTRESIEN 10, nous vous informions de la création du FIL .

L'ARTRESIEN 11 donnait les modalités pour obtenir un financement pour réaliser un projet, une action citoyenne (fête des voisins, chantier nature, sortie culturelle, sportive ou éducative, action de solidarité, initiative éco-citoyenne....)

Durant l'année 2012, deux associations d'ARTRES ont pu bénéficier d'une aide financière.

Nous invitons les groupes d'habitants et les associations ayant une idée d'action citoyenne collective et souhaitant obtenir un financement pour la réalisation de leur projet à se renseigner en mairie ou sur le site de Valenciennes Métropole : www.valenciennes-metropole.fr

DEFIBRILLATEUR

Une information a eu lieu le 27 septembre 2012 pour l'utilisation du défibrillateur.

Une nouvelle séance sera programmée au cours du premier semestre 2013, un samedi matin, dans le but de sensibiliser le maximum de personnes.

Pour mémoire, un défibrillateur automatique (DAE) est placé à droite de l'entrée de la mairie (photo ci-contre). Le second, semi-automatique est destiné aux manifestations sportives de la commune. Celui-ci se trouve dans les vestiaires du football.



SPECIAL JEUNES COLLEGIENS

CHEQUIER, JEUNES EN NORD



Le Département a créé le « Chéquier Jeunes en Nord » pour aider les collégiens à pratiquer plus facilement des activités culturelles, sportives ou de loisirs.

Tous les jeunes scolarisés en classes de 3ème, quel que soit leur âge, peuvent en bénéficier.

Les jeunes Nordistes non

scolarisés en classes de 3ème dans les collèges de Nord peuvent également profiter de cette mesure sous certaines conditions (voir les détails sur le portail Internet « Jeunes en Nord » du Conseil Général.

D'une valeur de 50€, ce chéquier est gratuit, sans condition de ressources. Il comporte 14 chèques qui peuvent être dépensés dans tout domaine éducatif, auprès de 300 partenaires associatifs sportifs, culturels et de loisirs affiliés. La liste et l'ensemble des partenaires ainsi que le bon de commande du chéquier sont disponibles sur le portail « Jeunes en Nord ».

Ce chéquier peut être commandé jusqu'au 30 avril 2013 et être utilisé jusqu'au 31 août 2013.

CHEQUIER POUR LES SPORTIFS EN HERBE



Le chéquier « Pass'Sport en Nord » créé par le Département a été mis en place à la rentrée scolaire de septembre pour la 1ère fois.

L'objectif est de favoriser l'accès aux activités sportives, renforcer le nombre de licenciés dans les

clubs du département, encourager l'effort physique et donc de lutter contre l'obésité qui est un fléau pour la jeunesse de la région.

Tous les jeunes scolarisés en classes de 6ème dans les collèges du Nord peuvent en bénéficier. S'ils suivent un enseignement spécialisé ou s'ils sont scolarisés en dehors du département, ils doivent être âgés de 11 ans et habiter le Nord.

D'une valeur de 50€, ce chéquier est gratuit, sans condition de ressources et peut être utilisé pour prendre en charge tout ou partie du coût de l'inscription annuelle dans les clubs sportifs partenaires de l'opération.

La liste de l'ensemble des partenaires affiliés ainsi que le bon de commande sont disponibles sur le portail « Jeunes en Nord ».

Ce chéquier « Pass'Sport en Nord peut être commandé jusqu'au 30 avril et être utilisé jusqu'au 31 août 2013.

La liste de l'ensemble des partenaires affiliés ainsi que le bon de commande sont disponibles sur le site internet : <http://jeunesennord.cg59.fr/>

CCAS

Les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide du CCAS (comité Communal d'Aide Sociale) pour l'obtention de bons alimentaires, colis de Noël, aides diverses... sont priées de se rapprocher de la mairie pour y retirer un dossier dès le mois de janvier 2013.

Aucune demande (sauf secours exceptionnel) ne sera prise en compte pour l'année 2013 si les dossiers ne sont pas parvenus en mairie à la fin du mois de février.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Les jeunes qui auront 16 ans en 2013 doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire.
- Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se faire connaître en Mairie et peuvent s'inscrire sur les listes électorales.

SUPPRESSION DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE



Les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1er janvier 2013.

Un mineur pourra franchir les frontières sans autorisation de territoire muni de son seul passeport en cours de validité ou avec sa carte d'identité nationale dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint-Martin et au Saint-Siège.

LA MAIRIE SE MODERNISE...

Dans un contexte d'augmentation permanente du volume des données informatiques, le besoin de partage, de stockage et de sauvegarde est aujourd'hui devenu crucial pour notre collectivité.

C'est pourquoi la municipalité, a décidé de se doter d'un serveur « JVS BOX » pour être encore plus performante dans sa mission auprès de la population.

Cela permettra, entre autres, d'aborder sereinement l'ensemble des étapes de la dématérialisation et de la modernisation de l'administration publique.

L'ensemble des données partagées via les logiciels administratifs, les fichiers bureautiques, les photos, etc....seront accessibles depuis la « BOX » par tous les postes informatiques de la mairie.



ACCES WIFI GRATUIT PUBLIC :

Grâce à cette « BOX » La municipalité vous permettra un accès à un réseau sans fil Wi-Fi permettant aux utilisateurs de terminaux mobiles, de Smartphones, etc... de se connecter à Internet à proximité de la mairie.



LA SECURITE DES DONNEES

Les systèmes de stockage et de sauvegarde internes ne garantissent pas une totale sécurité de ces sauvegardes. En effet, il existe de nombreux risques de destruction de données :

- Destructions physiques (crash de disques durs, incendie, dégâts des eaux, intempéries, etc.),
- Destructions numériques (virus, effacements involontaires, etc.)
- Destructions volontaires (vols, malveillances, etc.).

En réponse à ces dangers, la municipalité a investi dans ce dispositif qui consiste à stocker quotidiennement et automatiquement toutes les données en lieu sûr et à garantir la confidentialité de celles-ci par un cryptage.

Création de Parking:



Création du parking pour faciliter le stationnement des riverains de la rue de la Gare

Affichage Public:

Dans un but de meilleure communication avec les habitants, des vitrines d'affichage ont été posées :

- Dans le « lotissement du Marronnier »,
- Sur la place de l'ancienne mairie (*carrefour rue du Pont, rue Gambetta, photo ci-contre*),
- Sur le parking rue de la gare (*photo ci-dessus*), sur le mur de la salle des fêtes à proximité de la mairie.



Eclairage Public:

Les travaux annoncés lors du dernier journal communal concernant l'éclairage public (horloges astronomiques, résidences « A TOUT VENT » et « LEMARRONNIER ») seront effectués au cours du premier trimestre 2013.

Les subventions sollicitées (environ 60%) ont été accordées fin décembre 2012.



L'horloge astronomique combine des calculateurs astronomiques radio synthétisés, insensibles aux dérives et aux salissures, et une horloge universelle. Ce système permet de programmer les temps d'allumage et est préférable à celui des interrupteurs crépusculaires qui mesurent la quantité de lumière naturelle environnante et déclenchent l'éclairage

Travaux divers

A la demande de la municipalité, le département a procédé à la réfection de la rue du Marronnier, rue du Tapage et rue de la Libération.



Des plantations ont été réalisées sur le rond-point de l'ancienne gare par l'équipe technique municipale.

Réfection du trottoir de la rue du Préau (côté cabinet médical)



MANIFESTATIONS MUNICIPALES



Le 13 juillet, à 21 heures,
résidence « A Tout Vent »,
départ de la retraite aux
flambeaux ;



A la salle des fêtes, bal public
animé par Disco and Light avec
un concert par nos Artrésiens de
la WIWI Family qui nous ont
concocté des reprises des Beatles,
de Van Halen, de Led Zeppelin
sans oublier l'incontournable
Highway to hell d'ACDC ! Ainsi
que leurs compositions
personnelles ...

De la jeunesse Artrésienne qui s'exprime avec bonheur en musique !

Célébration du 14 juillet aux monuments



FESTIVAL DE BANDAS – BINBIN

Le dimanche 26 Août, dans le cadre des « Folies de Binbin » de Valenciennes et de son festival Bandas, la municipalité a reçu la formation Ariègeoise « LOS COMPANEROS » forte de 27 éléments qui a animé Artres par un défilé dans les rues du village avec une prestation sur la place de la mairie.

Cette animation s'est terminée au foyer des Boêtes.



11 novembre



Les médaillés du travail

La commune organise comme chaque année la cérémonie emblématique des médailles du Travail.

Trois médaillés étaient concernés par cette promotion.

Échelon Argent, 20 ans :

Lydie COIFFIER née MESSAGER (photo 1)

Échelon Vermeil, 30 ans :

Francine GRATTEPANCHE née BATARDY (absente)

Échelon Grand Or, 40 ans :

Maryse BASUYAUX née LERAT (photo 2)



REPAS DES ANCIENS

C'est dans une ambiance cabaret digne du Moulin Rouge que le 18 novembre dernier 80 aînés ont participé à leur repas annuel qui a remporté un vif succès.



La prestation de Lily WHITE et son répertoire adapté à ce thème fut largement appréciée...

Les deux aînés de cette journée
Madame Thérèse BARA et Monsieur
Henri ASSMANN ont été honorés par
la municipalité.



ECOLE

La distribution des friandises (coquille, orange, chocolat) aux écoles par les élus a eu lieu le 21 décembre.

COLIS DES ANCIENS

Le 22 décembre dernier, la municipalité a organisé un après-midi récréatif pour les aînés du village.

A l'issue de celui-ci, 170 colis ont été distribués dans une très bonne convivialité.

Cette manifestation devenue traditionnelle et attendue a fait le bonheur de tous autour d'un vin ou un chocolat chaud.



Le rendez-vous est déjà inscrit dans l'agenda 2013...

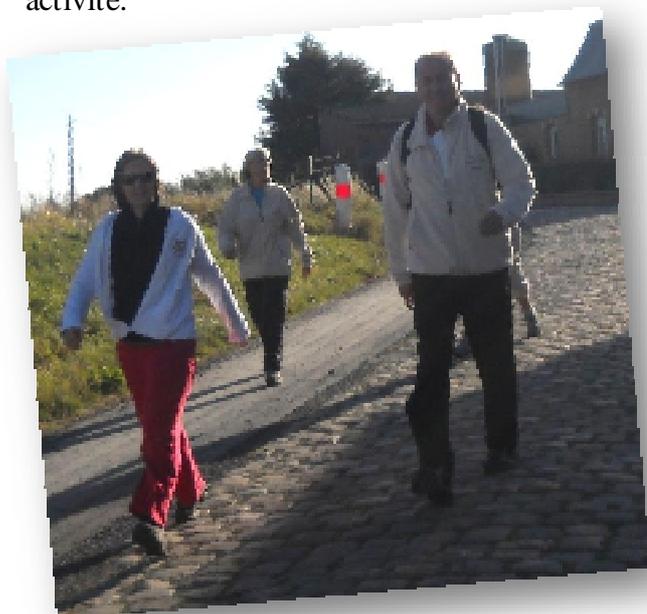


CARPE DIEM :

L'année 2013 vient de commencer et c'est pour nous, adhérents et membres du bureau de CARPE DIEM l'occasion de vous présenter à toutes et à tous nos meilleurs vœux sportifs, de bonne santé et de bonheur. Vous n'êtes pas sans ignorer que la médecine préconise une activité physique afin de garder forme et santé.

RANDONNEE PEDESTRE : LE DIMANCHE PARKING DE LA MAIRIE A 9H30

C'est la raison pour laquelle, nous vous invitons à nous rejoindre pour sillonner avec Régis les sentiers pédestres autour de notre village. Convivialité, bonne humeur, découverte sont les maîtres mots de notre activité.



DANSE MODERNE: LE MERCREDI A LA SALLE DES FETES DE 15H A 16H30.

Venez également rencontrer Sandrine et Stéphanie pour l'activité



Le samedi 20 avril 2013, à la salle des fêtes,

Le club de danse moderne se fera un plaisir de vous présenter quelques évolutions de ses adhérentes.



La 5ème édition du RUN & BIKE !



Le dimanche 12 mai 2013, au programme : LA BOUCLE ARTRESIENNE et LA CH'TI BOUCLE .

Les personnes d'ores et déjà intéressées par cette manifestation peuvent faire établir par leur médecin à leur prochaine visite un certificat médical de non contre-indication à la pratique du vélo et de la course à pied en compétition et prévoir un casque (conditions sine qua non pour participer et imposées par les instances délivrant les autorisations.)

Heureuse année et meilleurs vœux de bonne santé

ANCIENS COMBATTANTS



Il y a dix ans déjà que le mémorial national AFN a été érigé puis inauguré Quai Branly à Paris.

Le jour choisi pour la commémoration sera le 5 décembre.

Les ANCIENS COMBATTANTS D'ARTRES ont déposé une gerbe au monument pour le souvenir et l'hommage que nous devons rendre à nos morts en AFN.

Nous remercions la première adjointe représentant la municipalité et la gerbe offerte par celle-ci.

Le président, René BARA

ART FLORAL DECO



ART FLORAL CREA DECO
ART FLORAL CREA DECO

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2013 et vous donnent rendez-vous toute au long de l'année pour les ateliers.

ACLT :

Le marché de Noël

Le marché de Noël organisé par l'ACLT avec l'appui des associations « LA COUTURE » et « CARPE DIEM » et de la municipalité s'est déroulé le samedi 8 et dimanche 9 décembre, à la salle des fêtes.

28 exposants ont permis aux Artrésiens et les visiteurs d'acheter des cadeaux (compositions florales, bijoux, céramiques, décorations de tables) et autres mets (champagne, charcuterie du Gers de Pologne, gâteaux, gaufres, ...).

Le père Noël était également présent pour le bonheur des enfants.



Construction d'un chalet

La construction d'un chalet en bois a été sponsorisée au profit de l'association ACLT dans le cadre du marché de Noël.

Celui-ci a été fabriqué par des bénévoles. L'ACLT les remercie vivement.





L'association **Art, Culture, Loisirs et Traditions** a son nouveau bureau : de gauche à droite : Patrick BERGAMINI, Président ; Sabine BERGAMINI, Trésorière ; Joël DUBOIS, Vice-Président ;
Absents sur la photo : Dominique BOUTON, Secrétaire et Tanguy DOUVRY, Trésorier Adjoint

Notre activité sportive principale est le tennis de table de loisir, animée par Joël avec l'appui de Marcel SANTER, les mercredis de 18h30 à 20h30 pour adolescents et adultes.



L'ACLT compte reconduire le repas dansant à thème et le marché de Noël pour 2013.

Au chapitre des nouveautés, nous organiserons aussi un LOTO, un concours de belote et d'autres activités culturelles et sportives. Au-delà des activités loisirs, l'adhésion à l'ACLT permet de bénéficier également de réduction lors de manifestations que nous organisons.

Une bonne année et meilleurs vœux pour 2013

LA TRUITE ARTRIENNE



Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui sous une forme ou une autre apportent une aide permettant à notre association de vivre.

Le bilan de notre association est globalement satisfaisant. La sortie découverte nature et pêche en compagnie des enfants de l'école ainsi que la fête de la pêche ont obtenu un grand succès et seront reconduites en 2013. Néanmoins, la

pollution de l'eau nous préoccupe fortement. En effet, les pollutions diverses de cette année nous ont causé un préjudice de 1200 euros, une plainte a été déposée auprès des services de gendarmerie.

Notre souhait pour 2013 serait qu'ensemble, propriétaires, riverains, sociétaires et avec l'aide de la municipalité nous puissions faire en sorte que notre société continue dans cette lancée grâce aux efforts de tous. L'environnement sera préservé et le milieu aquatique protégé.

Le comité vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2013

Le Président et son comité
Mr JOIGNEAUX Yvon

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 10 février 2013 au centre municipal dès 9h30.



Ecole de musique

Pour l'année 2012/2013, les différentes activités de l'école de musique d'Artres sont les suivantes :

- Formation musicale (éveil musical et solfège pour enfants et adultes en 4 niveaux),
- Cours d'instruments en individuel (piano, violon, flûte traversière, guitare, guitare basse),
- Pratiques musicales collectives (percussions pour enfants et adultes en 2 niveaux, chorale)

Les enseignements se déroulent au centre municipal, rue des Ecoles, actuellement les lundis et jeudis après l'école, le mercredi après-midi, et les samedis matin entre septembre et juin, hors vacances scolaires. Vous aimez chanter ? Inscrivez-vous à la chorale (pas de connaissances requises, l'envie simplement).

Contact et infos: 03 27 51 19 25 (journée), ecole.musique@artres.fr

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-associations/ecole-de-musique.html>

<http://www.univ-valenciennes.fr/lamav/Ali-Mehmeti/Brochure-Avenir.pdf>



L'école a organisé comme chaque année son « concert de Noël » et l'audition a été suivie d'un pot de l'amitié. L'atmosphère est conviviale, chaque élève peut progresser à son rythme.

L'Ecole de musique invite cordialement tous les intéressés à venir assister à la prochaine audition de fin d'année le samedi 1^{er} juin 2013 au centre municipal.



AS ARTRES

Tournoi de sixte du club le 24 juin 2012

24 équipes étaient inscrites. Et malgré des conditions climatiques désastreuses (pluie ininterrompue du matin à la fin d'après-midi), 23 équipes d'amoureux du ballon rond se sont retrouvées dès 8h30 pour se livrer à une compétition amicale mais sérieuse dans laquelle chacune des équipes s'est bien battue pour remporter le titre.

Au cours de ce tournoi, nous avons rendu hommage à nos dirigeants disparus qui ont œuvré pour le bien de l'association, en déposant des fleurs auprès de la stèle qui leur est dédiée.

Fête du Foot le 01 juillet 2012

C'est à l'initiative des dirigeants et éducateurs jeunes que nous devons cette manifestation à laquelle les parents répondent présents.

C'est d'abord l'occasion de rencontres sportives entre jeunes licenciés de différentes catégories d'âge. C'est aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre dirigeants et parents au cours du buffet organisé à midi.



Le bouquet final qu'il ne faut surtout pas rater, c'est le match amical entre parents et dirigeants face à nos licenciés ! C'est là que l'on mesure les réflexes et les automatismes perdus !!

Bravo pour cette belle initiative.



Les Olympi'Artres le 14 juillet 2012

L'idée en vient de David Ménart, qui a fait le parallèle avec les Jeux Olympiques qui avaient lieu cette année à Londres. Idée transformée en un dossier solide. Dossier défendu auprès de la mairie, qui l'a présenté à Val Métropole. Et c'est Val Métropole qui l'a soutenu.

C'était aussi l'occasion de faire participer les villages alentour à travers des épreuves comme aux JO mais dans un esprit d'amitié entre tous.

Tous les participants (enfants et parents



d'enfants) ont concouru sur divers sites : la salle des fêtes, le terrain de foot et le parking. Il y a eu un vainqueur par tranche d'âge dans chacune des épreuves ludiques qui ont permis de bien rigoler.

La convivialité n'était pas exempte de ce rendez-vous: un repas alliant crudités et grillades + frites était proposé au public ainsi qu'aux participants la salle des fêtes.

Succès immense auprès de la population et des participants qui ont émis le souhait de remettre en jeu les trophées au cours d'une prochaine rencontre



La Soirée Années 80 « Fever Night » du 27 octobre 2012

La deuxième édition de la soirée année 80 fut un réel succès. Le thème de la soirée a largement inspiré certains convives qui ont ressorti de leurs armoires les costumes d'époque et ainsi contribué à une ambiance festive.



Le samedi 22 décembre :rencontre LOSC –MONTPELLIER

C'est parmi 45000 spectateurs qu'une centaine de licenciés et accompagnateurs ont assisté à une belle rencontre à l'issue de laquelle le LOSC l'a emporté 4 à 1. Tous les participants sont rentrés ravis et heureux de cette sortie.

Le dimanche 23 décembre : arbre de Noël

Les parents, les jeunes de l'école du foot et des jeunes des différentes catégories ont pu visionner les projections de films.

Un tirage de grilles a été effectué ; un goûter a été offert aux enfants et la distribution des colis a eu lieu à l'issue de cet après-midi en présence du Père Noël qui a remis les friandises.

Merci aux dirigeants, aux bénévoles ainsi qu'aux parents qui nous ont accompagnés pendant ces 2 jours.

L'AS ARTRES vous souhaite d'abord la santé, et beaucoup de joie et de bonheur pour 2013.

CHASSE

Pour l'année 2012 la société de chasse d'ARTRES, a fait son comptage annuel le 17 MARS cela a permis de valider la stabilité de la population du lièvre..

La société de chasse a également participé à l'aménagement des pylônes électrique sur le territoire d'ARTRES, de MAING, THIAN ET QUERENAING, en partenariat avec la fédération de chasse et l'école d'horticulture de RAISMES .Cela consiste à présenter un couvert et brise vent pour le gibier de plaine Nous pratiquons aussi l'agrainage qui permet de déposer du blé à des endroits stratégiques pour permettre au gibier de se nourrir pendant la période d'hiver.

Battues aux renards, le 27 JANVIER et le 3 FEVRIER

Comptage du gibier, le 5 MARS

Ball-trap en SEPTEMBRE

L'association de chasse et moi-même vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2013.



LUSSIEZ Pascal

LA COUTURE



L'année 2012 a été bien remplie par les membres de la couture. L'association a confectionné les costumes à l'occasion de la fête des écoles d'Artres et a participé au marché de Noël.

Tous les jeudis, les adhérentes de l'association se réunissent au centre municipal pour leurs activités et se tiennent à la disposition des personnes du village et de l'extérieur pour des retouches de vêtements et divers travaux de couture. C'est avec plaisir que nous rendons ce service.

Nous invitons les personnes intéressées par le club à venir nous rejoindre.

La Présidente et tous les membres de la couture vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

Madame STIRBOIS Jacqueline

INFORMATIONS DIVERSES

CAMBRIOLAGES (RAPPEL)

Les réflexes à adopter

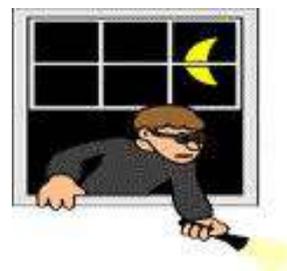
- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur: chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux ...
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs surtout lorsqu'ils sont en groupe.
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (en cas de doute faites le 17).
- **N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.**



De nombreux cambriolages sont encore commis sans effraction.

Vous résidez en Maison

- Equipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol ou sur rue) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur.
- Verrouillez portes et fenêtres la nuit même si vous êtes dans votre résidence.
- Eclairez votre jardin en l'équipant de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenêtres.



Vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
- Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.
- Appelez directement la gendarmerie de votre domicile :
 - Brigade de VALENCIENNES : 03.27.22.55.00
 - Centre opérationnel – 24h/24 : 17



**Pour prévenir les cambriolages,
la gendarmerie multiplie ses patrouilles et contrôles.
Cependant, une surveillance constante est irréalisable.
Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.
Efforcez-vous de décourager les malfaiteurs en leur compliquant la tâche.**

MARIAGES



Le 7 juillet :

Monsieur FOIN Xavier et Mademoiselle ROMAIN Emilie

Le 4 août :

Monsieur PERRET Stéphane et Mademoiselle CZEKALLA Audrey

Le 15 septembre

Monsieur PHILIPPOT Dominique et Mademoiselle LAVENTURE Linda

Monsieur COCHE Michaël et Mademoiselle LIENARD Astrid Monsieur

Le 24 novembre

Monsieur GOFFIN Aurélien et Mademoiselle PROIX Hélène

NAISSANCES

DUMONT Tadjhy le 5 mars

PERRET Alexandre le 6 mars

HERLEMONT Maxime le 20 mars

PRUVOST Thaïs le 7 avril

DERVAUX Hugo le 20 juin

LEFEBVRE Pauline le 8 juillet

ESPINO Emma le 1er août

BOUCAUT VO Y PHONG Léa le 30 juillet

CONRATTE Capucine le 1er octobre

DOUVRY Kayliah le 23 octobre

HOLUBEC Léa le 30 novembre

GUILBERT William le 17 décembre



ILS NOUS ONT QUITTES



Madame LECERF née MALAQUIN Monique le 26 janvier

Monsieur LEBRUN Serge le 19 mars

MONSIEUR VANDERBERGHE Maurice le 23 avril

Madame PRIBILLE Stéphanie le 3 mai

Monsieur HAUDEN Georges le 10 mai

Madame MATHON née RIBOT Germaine le 14 juillet

Madame COQUELLE née PLUCHART Evelyne le 7 septembre

Madame MONCHAU née FROMONT Roberte le 29 octobre

Monsieur CANONNE Jean-Marie le 1er novembre